**COLLECTIVITE : ………………**

**ATTESTATION SUR L’HONNEUR**

**DE L’EXERCICE DES FONCTIONS DE**

**DE SECRETAIRE GENERAL DE MAIRIE**

**Monsieur/Madame ………….**

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-19-1,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,

Vu le décret n° 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie,

Considérant que la commune compte moins de 2 000 habitants,

# **ATTESTE QUE**

* Monsieur/Madame …………… a exercé les fonctions de secrétaire général de mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants entre le…………et le………..\* ;
* Durant cette période, Monsieur/Madame……………était considéré(e) comme le premier collaborateur du maire et occupait une fonction incontournable dans le fonctionnement de la commune : *(cocher les cases concernées)*

[ ]  Élaboration du budget ;

[ ]  Rédaction des actes administratifs ;

[ ]  Participation au conseil municipal ;

[ ]  Urbanisme ;

[ ]  État civil ;

[ ]  Funéraire ;

[ ]  Action sociale ;

[ ]  Evaluation professionnelle effectuée par le Maire ;

[ ]  Attribution de la NBI afférente à l’exercice des fonctions de secrétaire général de mairie ;

[ ]  Autres : *préciser les fonctions exercées*……………………………….

 Fait à ………….., le

 Le Maire,

 Nom Prénom